

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. McKenzie—Ordre de la Chambre,—Copies de tous contrats faits ou intervenus à une date quelconque entre le gouvernement du Canada, ou l'un quelconque de ses ministères, ou toute personne agissant au nom du gouvernement ou d'un de ses ministères, et la *Dominion Cannerys', Limited*, de Hamilton et Simcoe, Ont., entre le 1er août 1914 et le 1er août 1919; et de tous rapports, lettres et papiers quelconques en possession ou sous le contrôle du gouvernement, touchant de quelque façon que ce soit les négociations, contrats ou transactions quelconques intervenus entre le gouvernement comme susdit et la *Dominion Cannerys', Limited*, ou toute personne agissant au nom de ladite compagnie; et, surtout, copies des rapports faits au gouvernement ou à l'un de ses ministères par la *Milton Hersey Company, Limited*, de Montréal; par M. R. R. McColl, inspecteur du gouvernement, Simcoe, Ont., et par M. H. H. Holland, inspecteur surveillant du gouvernement, se rapportant d'une façon quelconque aux contrats, négociations et transactions intervenus entre le gouvernement, comme susdit, et la *Dominion Cannerys', Limited*, pendant la période ci-dessus indiquée; et, aussi, de tous rapports faits au gouvernement comme susdit par toute commission ou personne quelconque nommée ou autorisée par le gouvernement pour faire rapport après enquête sur les négociations, transactions et contrats intervenus entre le gouvernement et la *Dominion Cannerys', Limited*, ou toute personne agissant au nom de cette dernière, pendant la période du 1er août 1914 au 1er août 1919.

Du consentement de la Chambre;

Sir George Foster propose, que la Chambre retourne maintenant aux présentations de bills; agréé.

M. Doherty présente alors un bill (No 25), Loi concernant les brevets d'invention, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre;

Sir George Foster propose, que la Chambre retourne maintenant aux Mesures du gouvernement; agréé.

Le Bill (No 15), Loi modifiant la Loi des terres fédérales, est lu la seconde fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les avis de motions étant appelés;

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. McKenzie,—Ordre de la Chambre:—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Postes et la maîtresse de poste au cap d'East Bay, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, relativement au service des postes entre le cap d'East Bay et Christmas Island; et aussi de toutes autres lettres, pétitions et correspondances reçues par le ministère des Postes, touchant cette affaire, du 1er janvier 1915 à aujourd'hui.

La Chambre s'ajourne alors à 8.53 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*